



## CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTIONS ET DE FONCTIONNEMENT DES STAGES A LA JOURNÉE OU Á LA DEMI-JOURNÉE INTITULÉS « PAGIS BEACH ACADEMY »

Les présentes Conditions Générales d'Inscriptions (ci-après les « CGV ») constituent les conditions d'inscriptions et le fonctionnement des Stages à la Journée et à la Demi-journée « Découverte » de Beach-Soccer intitulés « PAGIS BEACH ACADEMY » et organisés par l'auto-entreprise PM PRESTA SPORTS.

Le projet pédagogique des Stages proposés à votre enfant nommé ci-après le « Stagiaire » inclut : la formation d'une nouvelle discipline sportive le BEACH-SOCCER, un but éducatif à travers des consignes collectives qui seront données en vue du respect de l'autre, le développement personnel à travers le plaisir de jouer au Football sur le sable dans un environnement original et musical et à travers l'échange avec l'encadrant.

### 1 : Conditions et processus d'inscription au Stage

Après avoir pris connaissance des présentes « CGV » sur le site, le processus d'inscription aux Stages tel qu'il est défini sur le site internet [www.pagis-beach-academy.com](http://www.pagis-beach-academy.com) pourra s'effectuer de deux façons par :

#### Cas A) Une inscription ou une réinscription <sup>(1)</sup> EN LIGNE

**(1) Réinscription: Concerne seulement les Stagiaires déjà inscrits à l'édition en cours / Une édition commence à partir des vacances scolaires d'octobre aux vacances scolaires de juillet.**

• en remplissant dûment le **formulaire d'inscription ou de réinscription en renseignant dûment la fiche Sanitaire pour la première inscription** • en effectuant le **versement de la totalité du coût du Stage** avec la possibilité de régler **par virement bancaire en ligne** via la plateforme Weezevent le jour même de l'inscription, dans ce cas celle-ci validera l'inscription dès l'instant où le paiement sera accepté **ou bien par chèque bancaire** <sup>(2)</sup>, dans ce cas, le règlement doit être parvenu à PM PRESTA SPORTS dans les quatre jours ouvrés (Weekend et jours fériés non compris) suivants la date d'inscription en ligne et à réception de celui-ci, son encaissement sera immédiat et validera l'inscription dès l'instant où le paiement sera accepté • A noter qu'à partir du moment où le formulaire d'inscription ou **de réinscription** en ligne sera validé par votre clic, PM PRESTA SPORTS recevra assurément votre demande d'inscription sur la boîte mail [contact@pagis-beach-academy.com](mailto:contact@pagis-beach-academy.com). Par conséquent, vous pouvez arrêter le processus de paiement en ligne par CB sur la plateforme de Weezevent et envoyer votre règlement par chèque bancaire à PM PRESTA SPORTS <sup>(2)</sup>.

#### Cas B) Une inscription ou une réinscription <sup>(1)</sup> par VOIE POSTALE

• en remplissant dûment et en **mettant sous enveloppe la fiche d'inscription** ou de **réinscription par voie postale** téléchargeable sur le site [www.pagis-beach-academy.com](http://www.pagis-beach-academy.com). **Pour une réinscription (remplir obligatoirement les champs Nom, prénom, catégorie, date de naissance, date souhaitée, numéro de sécurité sociale, autorisation parentale/autorisation de sortie si nécessaire)**, • en joignant **votre règlement par chèque bancaire** <sup>(2)</sup> **de la totalité du coût du Stage** et dans ce cas, à réception de celui-ci l'encaissement sera immédiat à réception de votre envoi postal et validera l'inscription dès l'instant où le paiement sera accepté.

**(2) Règlement par chèque:** Ordre : PM PRESTA SPORTS/Adresse : PM PRESTA SPORTS - BP 17611 – 35176 Chartres de Bretagne

Pour chaque **cas A et B** :

**1) Tous justificatifs et certificats notamment médicaux** correspondants à un traitement médical en cours, une non vaccination des vaccins obligatoires ou autres, le cas échéant, une copie des états de vaccinations du carnet de santé sont à apporter lors de la Journée ou Demi-journée de Stage • **Si un changement d'ordre de Santé ou si une modification de vos données personnelles devaient intervenir entre la date d'inscription ou de réinscription et la date du Stage, vous devrez en aviser PM PRESTA SPORTS** par courriel avec Accusé Réception.

**2) Pour tous dossiers d'inscriptions ou de réinscriptions complets** (formulaire en ligne ou par voie postale dûment rempli et règlement accepté), **une confirmation de l'inscription vous sera envoyé par la plateforme Weezevent en vous faisant parvenir un E-billet.**

**3) La convocation officielle de votre enfant vous sera envoyée par courriel** avec Accusé Réception par PM PRESTA SPORTS 3 jours ouvrés (jours fériés et weekends non compris) avant la date du Stage.

A noter que les inscriptions seront enregistrées de manière chronologique et par conséquent l'inscription en ligne sera instantanée plutôt que l'inscription par voie postale. A défaut de la totalité des éléments demandés dans **le cas A** et dans **le cas B**, le Stage sera considéré comme annulé.

### 2. Prestations et Tarifs

#### 2.1 : Prestations et tarif pour un Stage d'une Journée

Les prestations comprises dans le prix indiqué sur le site internet [www.pagis-beach-academy.com](http://www.pagis-beach-academy.com) sont : • L'encadrement diplômé • Le repas du midi • Le goûter • Le matériel nécessaire au bon déroulement de chaque activité • La tenue du Stage (short, maillot coloris différents à chaque vacances scolaires)

#### 2.2 : Prestations et tarif pour un Stage d'une Demi-journée

Les prestations comprises dans le prix indiqué sur le site internet [www.pagis-beach-academy.com](http://www.pagis-beach-academy.com) sont : • L'encadrement diplômé • Le goûter • Le matériel nécessaire au bon déroulement de chaque activité • La tenue du Stage (short, maillot coloris différents à chaque vacances scolaires)

Le tarif du Stage est forfaitaire ; aucun remboursement d'éventuelles prestations non consommées n'est possible. En cas d'inscription de votre enfant à 2 journées de Stage pendant une période de vacances scolaires (sont concernés les catégories U13 et U15 car possibilité d'inscription à 2 journées par période de vacances scolaires), aucun tarif préférentiel ne pourra être effectué, l'enfant bénéficiera de son équipement maillot et short offerts pour chacune des 2 journées de Stage.

### 3. Arrivée et départ du Stagiaire

Arrivée des Stagiaires le matin (catégorie U13, U15 et U17) : entre 8h45 et 9h00 • Arrivée des Stagiaires l'après-midi (catégorie U11, U13 et Féminines U17, U19, Séniors) : entre 13h15 et 13h30 • Départ des Stagiaires (Toutes catégories) le soir : entre 17h30 et 18h00 • **Lieu** en fonction de la date du Stage (précisé sur le site internet [www.pagis-beach-academy.com](http://www.pagis-beach-academy.com)) : **CAP MULTISPORTS -**

**Z.A. de La Montgervalaise 1 – 35520 La Mézière** **OU** **Complexe Sportif LE RHEU – Avenue du Stade / Avenue de La Bouvardière – 35650 LE RHEU**

#### **4. Conditions d'annulation**

##### **4.1 : Annulation de votre fait**

Toute annulation doit faire l'objet d'un courrier électronique envoyé avec Accusé Réception à [contact@pagis-beach-academy.com](mailto:contact@pagis-beach-academy.com) et dans ce cas, c'est la date d'envoi de la demande d'annulation qui est prise en compte. Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone.

Sauf pour raison médicale et sur présentation d'un certificat, pour toute inscription annulée de votre fait, 8 jours (jours fériés et weekends compris) avant le début du Stage : 100% du coût du Stage sera retenu • Pour toute inscription annulée de votre fait à partir du 9<sup>ème</sup> jour, le remboursement de l'inscription sera effectué en intégralité dans un délai de 1 mois maximum à compter de la date d'envoi de votre courrier électronique envoyé avec Accusé Réception • Tout Stage débuté est dû et ne fera l'objet d'aucun remboursement, quel que soit le motif de l'interruption. Attention : La non présentation du Stagiaire le jour du Stage ne constitue pas une annulation réglementaire.

##### **4.2 : Annulation d'un Stage en cas d'effectif inférieur à cinq Stagiaires**

PM PRESTA SPORTS se réserve le droit d'annuler un Stage 3 jours avant le début du Stage (jours fériés et weekend compris) en envoyant un courrier électronique avec Accusé Réception si le nombre de Stagiaires inscrits est inférieur à cinq. PM PRESTA SPORTS s'efforcera d'en aviser les parents le plus rapidement possible et veillera à placer les Stagiaires dans d'autres Stages conformément aux disponibilités et contraintes de chacun. Dans le cas où aucune alternative de Stage n'est trouvée pour un Stagiaire, PM PRESTA SPORTS remboursera l'intégralité des sommes versées lors de l'inscription sans indemnités.

##### **4.3 : Annulation d'un Stage en cas de Stages complets**

Le nombre de places offertes étant limité au nombre de 14 Stagiaires par date de Stage, PM PRESTA SPORTS ne peut garantir aux candidats la participation au Stage que dans la limite des places disponibles.

##### **4.4 : Annulation du fait de PM PRESTA SPORTS**

Toute annulation du fait de PM PRESTA SPORTS fera l'objet d'un courrier électronique envoyé avec Accusé de Réception à tous les Stagiaires et dans ce cas, c'est la date de l'envoi de l'annulation qui sera prise en compte. En cas d'annulation, le remboursement sera effectué dans un délai de 1 mois maximum à compter de la date de l'envoi du courrier électronique. Les sommes versées lors de l'inscription seront remboursées en totalité sans indemnités.

#### **5. Déclarations et garanties**

Vous déclarez, reconnaissez et garanzissez : • être responsable légal du Stagiaire désigné dans la fiche d'inscription, avoir obtenu le consentement préalable de tous les autres titulaires de l'autorité parentale pour les besoins des autorisations et décharger PM PRESTA SPORTS de toute responsabilité à ce titre • que tous les renseignements complétés sur la fiche d'inscription sont exacts • que le Stagiaire est licencié de la Fédération Française de Football • que le Stagiaire remplit les conditions physiques et morales nécessaires à la pratique des activités proposées • que le Beach-Soccer présente des risques comme toute pratique d'activité sportive • avoir pris connaissance du prix du Stage et vous engager à verser la somme convenue.

#### **6. Assurance**

PM PRESTA SPORTS n'est pas responsable des vols, pertes ou détériorations des effets ou objets personnels apportés par le Stagiaire sur le lieu du Stage. Nous recommandons de ne pas emmener d'objets ou vêtements de valeur. Vous garanzissez que le Stagiaire est couvert par une assurance personnelle type

responsabilité civile couvrant ainsi les dommages causés par le mineur aux tiers et à lui-même. Nous vous encourageons à vérifier que le Stagiaire est assuré de manière satisfaisante.

PM PRESTA SPORTS a contracté une assurance responsabilité civile professionnelle GROUPAMA contrat ACCOMPLIR n°10 03 53 50 00 01

#### **7. Droit à l'image**

Vous autorisez PM PRESTA SPORTS à photographier et à filmer le Stagiaire dans le cadre des activités proposées, et à reproduire, diffuser, publier les photographies et films destinés à être diffusés sur le site internet, les réseaux sociaux, un album de photographies et de vidéos en ligne partagé sur le site ou tout autres médias papiers ou brochures éditées par PM PRESTA SPORTS dans le cadre d'un prochain évènement et cela sans compensations financières pour une durée indéterminée.

#### **8. Interdictions**

PM PRESTA SPORTS souligne l'interdiction d'apporter, et/ou de fumer et de consommer de l'alcool ainsi que tous produits stupéfiants sur le lieu du Stage.

#### **9. Renvoi**

Il est indispensable de participer au Stage dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs notamment de respect véhiculées par PM PRESTA SPORTS. Le non-respect des consignes données par l'encadrement et/ou les « CGV » peut entraîner une mise au point avec les parents, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le Stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur.

#### **10. Soins médicaux**

Dans le cas où le Stagiaire serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, vous autorisez l'organisateur du Stage à donner, en votre lieu et place, toute autorisation nécessaire pour toutes mesures qui seraient décidées par le corps médical (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales, actes d'anesthésies, etc.). En cas de besoin médical, vous autorisez également toute personne désignée par l'organisateur du Stage à conduire le Stagiaire dans un véhicule personnel et dégagez PM PRESTA SPORTS de toute responsabilité.

#### **11. Régimes alimentaires spécifiques**

PM PRESTA SPORTS respecte et applique un principe de laïcité générale. A ce titre, il n'est pas possible de se plier aux exigences alimentaires à caractère non médical. Le menu sera composé concernant le plat principal d'une viande blanche de type volaille. Pour des raisons évidentes de sécurité, la pratique du jeûne, quel qu'en soit le motif, n'est pas admise lors du Stage. Les signes ostentatoires d'appartenance religieuse ne sont pas admis sur le lieu du Stage.

#### **12. Données personnelles**

Vos données personnelles seront conservées par PM PRESTA SPORTS et ne seront pas utilisées à des fins publicitaires ou commerciales. Vous pouvez modifier vos données personnelles et les données personnelles du Stagiaire à tout moment, au moyen à votre convenance soit par courriel, soit par courrier avec présentation de votre pièce d'identité en tant que responsable légal.

#### **13. Accueil téléphonique service inscriptions : Horaires**

**Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi** : 13h00 – 18 h00 / **Mercredi** : 9h00 – 13h00 / **Samedi** : 10h – 13h. **En dehors de ces horaires**, pour tous renseignements, merci d'envoyer un courriel à [contact@pagis-beach-academy.com](mailto:contact@pagis-beach-academy.com) qui sera traité dans les meilleurs délais.